

Nouvelle  
offre

**Solidarité-  
Handicap** mental

# Centre aéré d'automne

Vacances de jour pour enfants de 6 à 12 ans avec une déficience  
mentale, accompagnés par une équipe d'animation



Pour toutes vos questions, vous pouvez nous joindre au :  
**021.648.25.82**

## Personnes de contact

Mmes Kirsten Gigase et M. Jean-Baptiste Mardelle,  
co-responsables des prestations

Dernier délai pour l'inscription :  
**24 septembre 2021**

Cette prestation est soutenue financièrement par :

La Direction Générale de  
la Cohésion Sociale



Solidarité-Handicap mental a été fondée en 1959, en tant que section vaudoise de l'ASA.

L'association a, dès sa création, défendu le droit des familles et de leurs enfants en situation de handicap : droits d'apprendre, d'être intégré, d'être considérés comme des enfants capables, le droit encore de bénéficier de prises en charge adaptées. Pour ce jeune public et depuis 30 ans, nous organisons notamment les Centres aérés d'été, activités de vacances à la journée. L'objectif est à la fois de décharger les familles, mais également de faire vivre de belles journées de loisirs et de découvertes aux enfants et adolescents.



**Du lundi 18 octobre au vendredi 22 octobre 2021**

**Délai d'inscription : 24 septembre 2021**

**Solidarité-Handicap mental – Rue du Maupas 49 – 1004 Lausanne**

**Tél : 021 648 25 82 – [shm@solidarite-handicap.ch](mailto:shm@solidarite-handicap.ch)**

**[www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch)**

## Une semaine d'activités de loisirs à la journée pour les enfants et une relève pour les familles.

Solidarité-Handicap mental organise cette prestation depuis 30 ans sur le Centre et le Nord Vaudois, à Lausanne et Yverdon. Notre association a reçu le soutien du Canton de Vaud pour élargir cette offre à la région de Nyon depuis cet automne.

### Dates, horaires et lieux

- ◆ du **Lundi 18 au vendredi 22 octobre 2021**
- ◆ les enfants sont pris en charge de **9h. à 17h.**
- ◆ à **Nyon** - le Centre aéré se déroule à **l'Ecole de la Plume Bleue de la Fondation de Vernand** – Av. A. Cortot 2 – 1260 Nyon

L'association n'assume pas les transports jusqu'au lieu d'accueil.

### Public et encadrement

- ◆ Les enfants avec une déficience intellectuelle jusqu'à 12 ans.
- ◆ Les participants bénéficient d'un **accompagnement individualisé** et si cela n'est pas nécessaire, l'encadrement est d'un adulte pour deux ou trois participants.
- ◆ Les animateurs et animatrices sont formés et suivis par l'association.
- ◆ Pour des questions de logistique, nous ne pouvons accueillir des participants se déplaçant en fauteuil roulant.

### Activités

Un programme d'activités est établi à l'avance et envoyé aux parents. Il tient compte des centres d'intérêts et des difficultés des enfants : excursions, places de jeux, piscines, activités créatrices, cuisine, visites culturelles, etc. Des activités extérieures sont prévues tous les jours.

### Tarifs

- ◆ Fr. 150.- par semaine ou Fr. 30.- par jour pour les familles membres ;
- ◆ Fr. 250.- par semaine ou Fr. 50.- par jour pour les familles non-membres ;
- ◆ Fr. 275.- par semaine ou Fr. 55.- par jour au tarif de soutien.

## Pour les participants qui reçoivent une allocation pour impotence, une contribution d'un tiers est demandée en sus.

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez vous inscrire en ligne via notre site internet : [www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch) ou nous téléphoner au 021.648.25.82. Le tarif membre n'est appliqué que pour les familles ayant réglé leur cotisation de l'année en cours.

### Inscriptions et conditions

Seules les inscriptions pour une semaine complète sont acceptées. Elles doivent nous parvenir **au plus tard le 24 septembre 2021 et sont prises par ordre d'arrivée** ! La priorité est donnée aux membres de l'association.

Dès la fin du délai d'inscription, les parents reçoivent confirmation de l'inscription de leur enfant. Le paiement de l'écolage et le questionnaire d'information concernant l'enfant doivent impérativement être reçus dans les délais impartis. Tous les détails pratiques, et notamment le programme d'activités, sont envoyés une semaine avant le début du Centre Aéré.

Il se peut que nous soyons contraints de refuser une inscription, si celle-ci s'avérait trop en décalage par rapport au reste du groupe de participants, notamment pour des questions d'âge ou de difficulté particulière.

Pour des questions d'engagement de personnel, tout désistement nous pose un problème organisationnel et financier. C'est pourquoi, le paiement de l'écolage est dû dès l'envoi du mail de confirmation. En cas de désistement après confirmation, l'écolage n'est pas remboursé sauf en cas d'empêchement pour raisons de santé après réception d'un certificat médical.

**Covid-19** : Nous mettrons tout en œuvre pour pouvoir assurer les meilleures conditions d'accueil possible en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes des autorités.

Inscription en ligne sur : [www.solidarite-handicap.ch/ca](http://www.solidarite-handicap.ch/ca)